



PRÉFÈTE DE LA LOZERE

Discours de Madame Christine WILS-MOREL, préfète de la Lozère

Discours de naturalisation

Salle des fêtes

Jeudi 20 décembre 2018

(seul le prononcé fait foi)

Mesdames, Messieurs,

Cette cérémonie de naturalisation est un moment important pour chacune et chacun d'entre vous et pour la France, puisqu'il marque votre appartenance, désormais, à notre communauté nationale. En tant que représentante de l'État c'est également une joie particulière pour moi que de vous souhaiter aujourd'hui, la bienvenue dans la République, et vous accueillir dans notre communauté nationale.

Ce jour est pour vous l'aboutissement d'un parcours qui a débuté dès votre arrivée sur notre sol. Vous avez fait toutes les démarches pour devenir français et la France a choisi de vous accueillir, c'est donc aussi une immense responsabilité pour vous.

En devenant citoyens Français, vous devenez les dépositaires d'un héritage, d'un esprit humaniste, tout autant que les continuateurs d'un projet, puisque partout où vous serez dorénavant, vous incarnerez la France. C'est donc un acte fondamental qui vous engage au plus profond de votre esprit et de votre cœur.

Devenir français, ce sont aussi des droits et devoirs qui vous incombent en tant que Citoyen de notre République.

À partir de ce jour, vous avez notamment le droit de voter à toutes les élections, d'être éligible ou encore d'accéder à la fonction publique. Vous devenez aussi par la même des citoyens européens.

La nationalité française vous impose également des devoirs et, en premier lieu, le respect des lois de la République. Vous contribuerez personnellement au fonctionnement des institutions nationales mais aussi à la transmission à vos enfants des valeurs qui fondent notre République.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Le peuple, qui choisit ses élus, est formé d'une infinité de sensibilités et d'attachements à tel ou tel courant de pensée, à telle ou telle culture, à tel ou tel idéal. Cette diversité fait la richesse de notre Nation. Mais elle s'exprime dans le respect de ce qui unit et dépasse les Français : le sentiment d'appartenance à la même communauté nationale et l'engagement d'en garantir la cohésion par des comportements citoyens.

La citoyenneté française à laquelle vous accédez s'exprime, d'abord, par l'adhésion exigeante, à la devise de la République : liberté, égalité, fraternité.

La liberté est d'abord la base de la démocratie. Croyances, cultures et différences y ont toute leur place mais aucune ne peut prétendre s'imposer aux autres. Chaque Français est libre de ses opinions mais chaque Français doit respecter celles des autres dans le cadre défini par la loi.

Vous avez décidé d'adopter les règles qui régissent notre société. La laïcité et une des composantes de la liberté. Elle garantit à chacun le libre exercice de son culte, à condition que cet exercice ne gêne pas les convictions d'autrui.

L'égalité ensuite ; nous sommes citoyens. Aucune appartenance, ethnique, religieuse, idéologique ou autre, ne peut remettre en cause le principe fondamental d'égalité. Égalité entre les hommes et les femmes. Égalité des droits entre les citoyens. Égalité des devoirs.

La fraternité enfin ; des trois vertus inscrites dans la devise de la République, l'usage veut que la fraternité soit citée en dernier, mais elle n'est certes pas moins importante et les Français lui sont particulièrement attachés. Le respect conjoint de ces deux principes de liberté et d'égalité est la condition de l'accès à cette valeur supérieure qu'est la fraternité, fondée sur une relation de personne à personne et le plaisir d'être ensemble. La fraternité, c'est aussi le soutien, l'entraide et la générosité.

La devise républicaine n'a pas été donnée ; elle a été conquise au fil de l'histoire de notre pays, marquée par des combats pour faire prévaloir des idéaux.

La République est le legs de générations de femmes et d'hommes qui ont vécu et sont morts pour la défendre. Et vous pourrez aussi avoir à la défendre. Nous ne sommes que les usufruitiers de ce bien précieux qu'il nous faut enrichir avant de le transmettre aux générations qui suivent.

En ce jour particulier qui marque votre accession à la nationalité française, je veux formuler un souhait : que nos institutions républicaines forment le cadre propice de votre épanouissement personnel et qu'elles vous permettent d'être pleinement citoyen Français. Vous allez pouvoir enrichir notre communauté nationale par votre histoire personnelle, vos projets, votre talent.

C'est pourquoi, au nom du Président de la République et du Gouvernement que je représente en Lozère, je vous dis que la France est heureuse et fière de vous accueillir en son sein.

La République a sa devise, a son drapeau. Elle a son hymne, la Marseillaise, que je vous invite à écouter ensemble ou à chanter si vous le souhaitez.

Vive la République,
Vive la France !